



Mur séparation entre voisin

Par Ju74

Bonjour,

Entre mon voisin et moi, nous souhaiterions monter un mur de séparation sur une dizaine de mètres de longueur. Sachant que nous avons une différence de niveau entre nos terrains, ce mur serait d'une hauteur d'environ 1m80, pour faire office de mur de soutènement aussi. Sachant que nous sommes totalement en accord mon voisin et moi, et que ce mur est limite de propriété entre nous et non avec une partie communale, la commune a-t-elle le droit de refuser ma demande préalable de travaux ? Raison hauteur du mur trop importante..? Merci beaucoup de votre aide

Par ESP

Bonjour et bienvenue

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F914]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F914[/url]

De plus, consultez le règlement d'application du P.L.U, qui pourrait donner d'autres précisions.